

# Projet pédagogique



**2023-2026**



## Service Jeunesse Local Jeunes 11-17 ans

Les Montils  
Candé sur Beuvron  
Monthou sur Bièvre

Service Jeunesse Les Montils – 8 rue de Bel air – 41120 LES MONTILS

Mail : [localjeunes41120@gmail.com](mailto:localjeunes41120@gmail.com)

## Table des matières

I- CONTEXTE .....	3
II. LE FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS ET PERIODES EXTRA SCOLAIRES .....	3
La structure .....	3
Les horaires et modalités d'accueil .....	4
Le public.....	4
Les locaux.....	5
Les moyens humains .....	5
Les moyens matériels.....	6
Les moyens financiers.....	6
Les inscriptions/facturations .....	6
La sécurité.....	7
Les soins .....	8
Le règlement intérieur.....	8
Les relations familles.....	8
Restauration.....	9
Transport .....	9
LES OBJECTIFS.....	9
LES ANIMATIONS / ACTIVITES.....	11
La nature des activités.....	11
La participation du public .....	12
Les partenaires .....	12
ROLES DE L'EQUIPE D'ANIMATION .....	12
L'EVALUATION .....	13
NUMEROS UTILES.....	15
ANNEXES.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## I- CONTEXTE

En septembre, un Projet Educatif de Territoire a été signé entre la commune de Les Montils, la SDJES, l'inspection d'académie 41 et la CAF afin d'appuyer l'engagement communal et de garantir des accueils de qualité mettant en avant l'épanouissement des enfants. Il a été obtenu également le label « plan mercredi », ce qui renforce la complémentarité des offres périscolaires.

Le PEDT est un projet multi partenarial au service de la continuité éducative, c'est dans ce sens que ce projet pédagogique est réfléchi en équipe et donc rédigé. De par l'ampleur du travail, ce projet est écrit pour une durée de trois ans en lien avec le PEDT. Par ailleurs, il sera revu chaque année par les équipes en y intégrant des évaluations intermédiaires et en mettant à jour les données telles que les équipes et les enfants scolarisés.

La particularité de la commune de Les Montils pour les accueils collectifs de mineurs est :

- La gestion des ALP matin et soir / pause méridienne : enfants scolarisés de l'école / gestion directe
- La gestion du mercredi et des vacances : enfants résidant les communes de Les Montils / Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre / La commune de Les Montils est la commune pilote mais conventionné avec Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre

En 2023, les communes ont été signataires d'un Contrat de Territoire Global (CTG) avec la CAF qui impulse une dynamique de travail sur le territoire de l'Agglopolys et en partenariat.

## II. LE FONCTIONNEMENT DES MERCREDIS ET PERIODES EXTRA SCOLAIRES

### La structure

Le Local jeunes de LES Montils est situé impasse des Masnières, juxtaposé aux locaux de l'école.

Les périodes d'ouverture du mercredi et du samedi, le local déclare au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, une capacité d'accueil de 24 jeunes. Il y a donc, correspond à la réglementation, deux encadrants permanents : un poste de direction et poste d'animation.

Lors des vacances, la capacité d'accueil demeure de 24 jeunes. Toutefois, un animateur supplémentaire est recruté afin d'avoir un confort lors des sorties, ou de pouvoir proposer deux activités tout en garantissant un animateur qui s'occupe de l'accueil (des jeunes qui ne souhaitent pas participer aux activités ou sorties, des parents qui viennent chercher des informations...).

## Les horaires et modalités d'accueil

En période scolaire, le Local des Jeunes est ouvert chaque mercredi de 14h à 18h.

En période extra-scolaire, le local est ouvert un samedi par mois pour une sortie culturelle donc avec une amplitude d'ouverture plus importante (6h). Les autres samedis le Local Jeunes est fermé.

En période de vacances, le Local des Jeunes est ouvert tous les après-midis de 14h à 18h30 (19h en juillet).

Il existe deux modalités d'accueil : les temps dit « accueil libre » et les temps d'animation.

### - Les temps d'animation

Ces temps sont identifiés par les jeunes. Ils peuvent être soumis à inscription lorsque cela est nécessaire (les sorties, les grands jeux, certaines activités manuelles ou créatives). Un jeune qui commence une animation doit la terminer, dans un premier temps par respect du groupe puis pour être sûr de se faire un avis. Un jeune inscrit qui ne se présente pas fait l'objet d'un appel à ses parents.

### - L'accueil libre

Pendant ce temps, les jeunes arrivent et repartent comme ils le souhaitent. Le Local des Jeunes devient alors un lieu d'échange, source d'informations et d'écoute, donc de possibilités. Les jeunes peuvent profiter d'un lieu sécurisé puisque encadré pour se retrouver entre eux et pour profiter du matériel mis à disposition

Les projets de jeunes sont mis en avant. Ils sont obligatoirement acteurs de leur temps et moteurs.

L'accueil des 10-12 ans se déroule de 10 à 14h, seulement sur les Petites Vacances Scolaires. Un mini-séjour est prévu pour cette tranche d'âge sur les vacances estivales.

Le Local connaît deux fermetures annuelles : le mois d'août et les vacances de Noël.

## Le public

Le Local des Jeunes accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans. La plupart viennent de Les Montils, l'accès étant facilité par l'implantation du local. Les jeunes sont en majorité scolarisés au collège ou lycée à Blois.

Pour autant, le Contrat de Territoire Global qui englobe les communes de Candé-sur-Beuvron et de Monthou-sur-Bièvre, permet d'accueillir les jeunes de ces deux communes (scolarisés à Onzain ou Contres). Nous accueillons également des jeunes de communes environnantes telles que Chailles et Seur.

Depuis juillet 2019, le service jeunesse propose également un accueil pour les enfants de 10 à 12 ans (de 10h à 14h) puis des temps d'accueil libre à partir de 11 ans (14 à 18h).

En lien avec la volonté municipale et l'équipe d'enseignants d'accueillir un dispositif Ulis au sein de l'école, l'inclusion sera au cœur du PEDT. Les enfants du dispositif et de ce fait les familles auront la même offre d'accueil que tous. Pour que cet accueil soit réussi, l'équipe devra rencontrer la famille demandeuse afin de définir les besoins de l'enfant. Suite à cet échange, les modalités d'accueil pourront être adaptées (encadrement supplémentaire, rythme et activité adaptés).

En outre, les Projets d'Accompagnements Individualisés sont fournis par les parents et lus par l'équipe avant chaque de but de séjour. Une liste des situations particulières est dressée et demande vigilance.

## Les locaux

L'Accueil des Jeunes est un local de 100 m<sup>2</sup> qui comprend 2 salles, 1 WC, 1 local technique ainsi qu'une cour extérieure et un cabanon de rangement.

Nos locaux sont adaptés dans le cadre d'un accueil de jeunes en situation de handicap physique.

Le local est situé dans le centre du village, à proximité des commerces, juxtaposé à l'école où se fait l'accueil de loisirs. Aux abords, il y a un gymnase, un city stade, le skate parc, l'aire de loisirs de Mon'ti Train. Le local est également entouré par une grande esplanade d'herbe utilisée pour les jeux extérieurs, ainsi qu'un jardin partagé depuis 2021.

Si besoin, il est également possible de réserver la salle des fêtes Bel Air de Les Montils ou encore certaines des salles de la mairie.

## Les moyens humains

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice, titulaire du BAFD, et d'un animateur, titulaire du BAFA. Selon les besoins d'encadrements lors des vacances, le recrutement d'un second animateur est mis en œuvre.

L'équipe est sous contrôle hiérarchique de la coordinatrice du service jeunesse.

Chaque semaine, deux temps de préparation sont utilisés pour élaborer les plannings des ouvertures périscolaires, extrascolaires et des projets en cours.

Lors des vacances, des réunions intermédiaires sont ajoutées ainsi qu'un temps de bilan.

A chaque fin d'année, un entretien individuel est réalisé en présence de la coordinatrice et parfois en présence de l'élue concerné, il est alors notamment question du plan de formation de chaque membre de l'équipe.

En outre, dans les moyens humains, nous comptabilisons également le personnel de restauration et le personnel d'entretien.

## Les moyens matériels

L'objectif pour l'équipe est de mutualiser les compétences personnelles de chacun afin d'assurer une complémentarité des activités. Il en est de même d'ailleurs avec les savoir-faire des jeunes qui sont sollicités sur les projets et ainsi, valorisés.

Il y a eu avec les jeunes la création de plusieurs espaces :

- d'une costum'o'thèque, avec des déguisements et accessoires, acheté à Emmaüs et récupérés.
- d'une salle jeux de société et bibliothèque, où les livres sont récupérés
- d'un espace cuisine (frigo, congel, plan de travail, cuisinière)
- un espace « régie » où le matériel pédagogique est répertorié
- un espace détente avec canapés pour favoriser les échanges

Un babyfoot et une table de ping-pong sont également disponibles ainsi qu'un espace informatique, pourvu d'une imprimante et d'une chaîne hifi. Enfin, tout le matériel d'activités (peinture, graff, origami, coutures, bricolage, vélo, cuisine, etc.) est à leur disposition. La règle en vigueur est que "toute initiative est valorisée" tant que le matériel et le temps de rangement sont respectés.

Il existe au sein de l'équipe actuelle, un fort souhait de récupérer des matériaux, de recycler et de construire soi-même, que ce soit les meubles ou les jeux utilisés sur la structure. Il s'agit ici d'éviter une inscription chronique dans un système de consommation.

## Les moyens financiers

Le Local Jeunes a un budget alloué à l'année qui comprend, les investissements d'une part et le fonctionnement d'autre part. Dans la partie fonctionnement nous retrouvons, le matériel pédagogique (sportif, créatif, théâtral, littéraire, sorties), l'alimentation (goûters et repas), ainsi les frais de charge courante.

## Les inscriptions/facturations

Une adhésion trimestrielle ou annuelle permet aux jeunes de venir lorsqu'ils le souhaitent au Local. Lors des vacances, un planning d'activités est proposé par l'équipe avec en sus des sorties et des soirées.

Une participation financière est demandée pour les sorties et les soirées, qui est doublée pour les adhérents des autres communes.

Chaque tarification est votée par le Conseil Municipal avant d'être validée. La mairie participe à hauteur de 50% lors des sorties, l'autre partie étant versée par la famille.

Pour les jeunes des autres communes, une tarification "hors-commune" s'appliquera (tarif plein).

L'adhésion du jeune permet en outre, de remplir un dossier sanitaire, des régimes particuliers, les contacts des parents et de lui remettre le règlement intérieur de la structure. Concernant l'aspect sanitaire : le directeur est titulaire du PSC1. Chaque dossier sanitaire est emmené lors de sorties.

Le dossier d'adhésion est disponible sur le site du service jeunesse : <https://www.servicejeunesselesmontils.fr/>

## La sécurité

### Incendie

Le protocole d'incendie est vérifié par une structure externe, missionnée par la mairie. Le registre de sécurité est donc actualisé et disponible dans un coffret prévu à cet effet. Les affichages obligatoires sont en place à l'entrée du Local.

En cas d'incendie, les locaux sont pourvus d'alarmes et d'extincteurs (un par salle), ainsi que des plans d'évacuation. Des exercices sont organisés.

Les centres de secours les plus proches sont situés sur les communes d'Ouchamps et Chailles.

### Ppms

- En cas de confinement

Confinement dans le local technique car il n'y a ni fenêtre et la porte ferme à clef.

Pour avoir le calme des enfants : sous forme de jeux

- En cas d'évacuation
  - Se diriger vers Monti train

### Vigipirate

Seules les personnes habilitées à récupérer un enfant peuvent le faire. Dans le cas contraire, la famille doit être appelée.

### Tout autre protocole donné par les institutions

La coordinatrice se doit de relayer les informations et consignes données par les partenaires institutionnels (Préfet, SDJES et Inspection d'Académie).

## Les soins

Les soins donnés aux jeunes sont répertoriés dans un cahier d'infirmier. Il est toujours vérifié la fiche sanitaire (et PAI si connu) en amont. Selon la gravité de la blessure, le SAMU et les parents peuvent être contactés.

## Le règlement intérieur

Il est actualisé chaque année, même si l'ensemble de la trame demeure la même. Il passe ensuite par le Conseil Municipal afin d'être validé puis remis aux familles et aux jeunes lors de l'adhésion afin que ces derniers le signe.

## Les relations familles

Les outils généraux, tant pour le périscolaire que l'extrascolaire sont les suivants :

- Site internet du service jeunesse et de la mairie
- Des notes d'informations ponctuelles
- Une boîte mail
- Un téléphone portable
- Le panneau lumineux de la commune
- L'application « panneau Pocket »
- L'application Facebook de la mairie
- Les flashes municipaux et le bulletin municipal annuel

Deux bureaux (un pour le scolaire et périscolaire, et un autre pour la jeunesse) sont ouverts tous les jours à la mairie pour accueillir physiquement les familles. Les parents peuvent rencontrer sur demande l'élue, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires ou la déléguée à la jeunesse.

En outre, il y a un réel désir de la direction d'offrir une visibilité du fonctionnement et des actions mis en place au sein du Local. Pour se faire :

- L'accueil des parents est possible lors de chaque ouverture du Local des Jeunes.
- Une après-midi porte ouverte ou une fête de fin d'été, où les parents et les jeunes sont conviés.
- Tous évènements et informations sont postés sur le site du service jeunesse et parfois adressés par mail (exemple des plaquettes de séjours).
- Un groupe Snapchat a été créé en 2020 lors de la crise COVID dont le règlement est le suivant : les participants ne discutent que de sujets concernant le Local Jeune (rien de personnel) et les photos postées suite aux évènements, ne peuvent

être conservées que par les participants eux-mêmes. Les captures d'écran sont visibles et donc contrôlables par l'animateur qui tient le rôle de modérateur.

- Les affichages au sein du local sont aussi des outils d'information (planning, inscriptions...)
- Un panneau d'affichage à l'extérieur du local est prévu en 2024

## Restauration

Le local jeunes bénéficie du service de restauration (cantine) lors des petites vacances scolaires pour ses ateliers 10-12 ans. Autrement, la restauration est intégrée à un projet (goûter fait « maison » ou atelier culinaire de découverte) et se fait sur place. Dans ces situations, l'équipe respecte le protocole de repas « témoin » et de traçabilité du produit.

Un frigo et un congélateur sont en place et les relevés de température faits à chaque ouverture de la structure.

## Transport

Tous les transports collectifs sont mis à contribution :

- Sur la période estivale (juillet), le local favorise le/les minibus qui facilitent les déplacements en grand groupe et les initiatives de sorties ponctuelles.
- Sur les longs trajets, le Local favorise les cars ou le train.
- Sur les courts trajets, lors des petites vacances, le Local demande une participation des familles pour covoiturer. Les parents qui covoiturent se voient parfois offrir la sortie à laquelle ils participent (laser game, piscine, etc.).
- Il peut aussi arriver, lorsque l'animateur est assuré professionnellement pour transporter du public, de véhiculer les jeunes pour une sortie ponctuelle lors des temps scolaires.

Une autorisation pour l'ensemble de ces transports est demandée sur la fiche d'adhésion.

Depuis juillet 2019, le Local Jeunes propose un service de ramassage en minibus, appelé « mini bus à la demande ». Pendant les vacances scolaires, les animateurs du Local Jeunes vont chercher les jeunes inscrits en amont sur les communes de Candé sur Beuvron, Monthou sur Bièvre et le lieu-dit « La Haye » à Les Montils afin de faciliter l'accès aux activités du Local.

## LES OBJECTIFS

Rappel des objectifs éducatifs du PEDT :

- ❖ Favoriser le développement de l'enfant
- ❖ Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap

- ❖ Encourager la socialisation
- ❖ Développer une attitude citoyenne

Ces objectifs vont faire évoluer le PP du Local vers un approfondissement des partenariats locaux. En outre, l'objectif concernant l'inclusion des enfants en situation de handicap va nous permettre de formaliser les démarches déjà mise en œuvre auprès des familles concernées.

En effet, nous accueillons déjà des enfants présentant des troubles du comportement ou porteur de handicap psychique. Pour se faire, la directrice est formée à ces problématiques. Un suivi régulier est réalisé avec les familles.

Les objectifs pédagogiques suivants ont été travaillé en équipe, ils sont ensuite intégrés et formalisés par la directrice dans le PP. ce dernier est ensuite donné à lire aux équipes et les objectifs sont évalués après chaque séjour. Ces objectifs sont travaillés au travers de divers outils comme :

- les temps d'activité
- les temps collectifs de goûter ou de repas
- le tableau d'expression ou le réseau social Snapchat
- le planning d'activité
- l'aménagement spatial du lieu

#### Objectifs généraux et opérationnels Local Jeunes

##### **OFFRIR AUX JEUNES D'ÊTRE ACTEUR DE LEUR TEMPS DE PRESENCE**

Organiser l'espace avec les jeunes pour qu'ils soient repérés dans leurs initiatives

Coordonner la réalisation e leurs projets

Planifier plusieurs choix d'activités

##### **FAVORISER UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION**

Proposer des sorties qui leur fasse découvrir le patrimoine local (samedis culturels)

Animer un réseau social (Snapchat) autour du lieu

Maintenir un lien avec les familles afin d'assurer un suivi de qualité des jeunes

#### Objectifs généraux et opérationnels Ateliers 10-12 ans

##### **CRÉER UNE PASSERELLE ENTRE L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE**

Planifier des temps d'activité/sorties avec les 12- 17 ans afin de permettre la rencontre

Planifier des temps de jeu « libre » où l'animateur est en retrait, à chaque séance

## **APPREHENDER UN ESPACE DE GESTION COLLECTIVE**

Organiser un temps de rangement après chaque activité

Travailler la notion de partage et d'égalité sur les temps de restauration

Établir un espace de concertation (oral ou écrit) pour choisir les activités des prochains séjours

## **LES ANIMATIONS / ACTIVITES**

### **La nature des activités**

- Manuelles et créatives (arts plastiques, art récup, exploration de différentes matières...)
- Sportives (découverte de sport innovant, jeux collectifs, jeux de plein air...)
- Scientifiques
- Lecture, livres et contes
- Nature (support du jardin partagé du Local, aire de loisirs Monti train, forêt...)
- Eveil musical (chants, jeux musicaux, mimes ...)
- De motricité (éveil corporel...)
- Jeux de société (constamment remis au goût du jour) sous forme de ludothèque
- Grands jeux collectifs de compétition ou de coopération
- Cuisine (confection des goûters, des repas ou découverte culinaire des différents pays...)
- Audiovisuelles (court métrage...)
- Culturelles (musée, bibliothèque ...)

Les activités collectives sont privilégiées même lorsque ce sont des activités manuelles (fresque, décoration des locaux...)

A chaque période de mercredis et à chaque vacance, un thème, fil conducteur est défini par l'équipe, parfois soumis par les enfants. Ce thème est commun aux enfants âgés de 3 à 17 ans.

En outre, depuis la fin du COVID, nous réitérons les temps d'échanges inter-local afin de favoriser les rencontres avec d'autres jeunes et d'autres adultes. Nous privilégions également les sorties culturelles à l'instar des sorties dites de « consommation » afin que les jeunes découvrent le patrimoine et les acteurs du territoire.

## La participation du public

La participation des jeunes est recherchée systématiquement par l'équipe, que ce soit au sein des activités ou dans le fonctionnement du lieu. Elle est assimilée aux objectifs pédagogiques d'autonomie et de citoyenneté. Par exemple, le choix des activités avec les jeunes se fait donc en amont des plannings. Ces derniers expriment leurs souhaits au travers d'échanges oraux ou sur un panneau d'expression libre identifié/affiché dans la structure.

## Les partenaires

Ils sont multiples et essentiels au bon fonctionnement des services. Chaque partenaire apporte de la cohérence à la mise en place de ce projet pédagogique. Ils sont :

- L'école de Les Montils, de Monthou sur Bièvre et de Candé sur Beuvron
- Les familles
- Les institutionnels : CAF, SDJES, l'Inspection d'Académie
- Les mairies
- Les associations de proximité telles que l'école de musique, les associations sportives et culturelles
- Ses structures ou services comme le CIAS, le Rédaj, le Pôle ressource Handicap

La liste n'est pas exhaustive, des partenaires peuvent être sollicités selon les besoins des équipes et des publics.

A l'inverse, les partenaires peuvent solliciter le service pour une mutualisation des actions. C'est une pratique déjà existante, que nous pérennisérons.

Les objectifs d'impliquer des partenaires à la structure visent à :

- Mutualiser les compétences
- Être informé des fonctionnements des structures et orienter les enfants/jeunes/familles selon leurs demandes
- Elargir la proposition des activités
- Permettre aux enfants/jeunes/familles d'identifier tous les acteurs du territoire
- Créer du lien

## ROLES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

La direction a plusieurs rôles. Tout d'abord, elle veille à la gestion et au fonctionnement du Local sur l'année (adhésions, effectif, communication). Ensuite, elle organise avec son équipe les temps de vacances (planning et projets d'activité), et gère l'aspect administratif et budgétaire de la mise en place des projets d'activité (devis, facturation, effectif, encadrement, recrutement). Elle encadre les temps de réunion en équipe (hebdomadaires et trimestrielles). Elle a également un rôle de formation de son équipe, de par son expérience et son exemplarité.

Enfin, la direction reste malgré tout partie intégrante de l'équipe d'animation. C'est à dire que la personne en charge du poste se doit également de proposer des animations, de soutenir les projets proposés par les jeunes et d'animer des temps d'accueil.

L'équipe d'animation a la volonté d'accompagner les jeunes dans leur développement personnel et dans la réalisation de projets collectifs, ce au travers d'un cadre pédagogique partagé et cohérent. Autrement dit, l'équipe:

- Accompagne les démarches et projets de jeunes.
- Encourage leur curiosité tout en l'incluant dans un cadre contenant.
- Favorise leur expression, écrite ou orale, au travers de temps d'écoute et d'échange.
- Propose des temps d'activités mais cherche surtout à amener les jeunes à contribuer au planning de sorties et de soirée afin qu'ils conscientisent leur pouvoir de décision.
- Cherche la collaboration des jeunes sur le fonctionnement de la structure. Cela peut se traduire par l'aménagement de l'espace, la modification du programme d'activité ou l'achat de matériel ou la diffusion extérieure.

## L'ÉVALUATION

Un bilan du travail fourni par l'équipe à chaque vacance est rendu à la coordinatrice jeunesse. Si nécessaire, décidé avec l'équipe, des temps de mi-séjour sont pris afin de prendre du recul ou d'échanger sur des difficultés.

Plusieurs fois dans l'année, des temps sont pris avec la coordinatrice du service afin de faire le point sur l'activité globale, le budget et l'équipe.

A la suite des séjours ou de temps forts particuliers, les jeunes sont sollicités afin de rendre compte de leur vécu, de leurs attentes et enfin de leurs souhaits futurs.

L'outil proposé pour mener cette évaluation est un tableau comportant les critères, les questions évaluatives, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs, et les moyens. Il sera alimenté par les différents comités techniques où tous les partenaires éducatifs seront réunis et, par l'équipe pour le retour des enfants/jeunes, puis finalisé et validé par le Copil. Cette évaluation permettra de réactualiser le PEDT en fonction du territoire et du public.

<b>Evaluation qualitative des objectifs pédagogiques</b>		
<b>Local Jeunes</b>		
OFFRIR AUX JEUNES D'ETRE ACTEUR DE LEUR TEMPS DE PRESENCE	Organiser l'espace avec les jeunes pour qu'ils soient repérés dans leurs initiatives	Comment est réalisé l'aménagement ? Combien d'espaces sont définis ? Sont-ils nommés ? Quel est le degré d'implication des jeunes ?

	Coordonner la réalisation de leurs projets	Comment sont choisis les projets ? Quels sont-ils ? Comment est menée la coordination ? Réunion avec les jeunes ?
	Planifier plusieurs choix d'activités	Qui propose les activités ? Quelles sont-elles ? Les décliner. Quel outil de planification ? Sur quelle durée ?
FAVORISER UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE CONCERTATION	Proposer des sorties qui leur fasse découvrir le patrimoine local (samedis culturels)	Qui propose les sorties ? Pourquoi favoriser le patrimoine local ? Quel nombre de sorties proposées ? Fréquentation sur les sorties ?
	Animer un réseau social (Snapchat) autour du lieu	Comment est-il animé ? par les jeunes ? par les animateurs ? Combien de jeunes l'utilisent ? Quelle est la fréquence de publication ? Quel impact sur les actions du local ?
	Maintenir un lien avec les familles afin d'assurer un suivi de qualité des jeunes	Comment (communication ? actions ?) ? Où ? quand ?

<b>Evaluation qualitative des objectifs pédagogiques Ateliers 10-12 ans</b>		
CRÉER UNE PASSERELLE ENTRE L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE	Planifier des temps d'activités/sorties avec les 12-17 ans afin de permettre la rencontre	Fréquence des sorties sur l'année, fréquentation des 10-12 ans sur ce temps, quel type de sortie/activité ?
	Planifier un temps de jeu « libre » où l'animateur est en retrait, à chaque séance	Quelle durée ? Comment ce temps est-il vécu par les jeunes ? qu'en font-ils ? que fait l'animateur pendant ce temps ?

APPREHENDER UN ESPACE DE GESTION COLLECTIVE	Organiser un temps de rangement après chaque activité	Est-il réalisé ? Comment (quel outil) ? Par qui ? Participation collective ou sélective ? Quelles difficultés rencontrées ?
	Travailler la notion de partage et d'égalité sur les temps de restauration	Comment ? repas partagé ou fait collectivement ? Comment sont répartis les tâches collectives du repas ? Qu'est-ce que ces temps ont apporté au groupe ?
	Établir un espace de concertation (oral ou écrit) pour choisir les activités des prochains séjours	Quel thème choisi ? Comment ? A quel moment est-il établi ? Quelle délibération ? échange collectif ou expression individuelle ? Combien de jeunes donnent des idées ? Les idées sont-elles exploitables ?

## NUMEROS UTILES

Service jeunesse Mairie : 02 54 44 11 58

Karine ALIBERT, coordinatrice du service jeunesse : 06 31 06 74 72

Téléphone du Local Jeunes : 06 44 88 30 99